

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Prise en compte des produits résiduels organiques dans la méthode d'ACV appliquée aux données AGRIBALYSE

DBER / SAFA
Rédaction : Audrey Rimbaud

Juin 2026 – Version 1

TABLE DES MATIERES

1.	Eléments de contexte	3
1.1.	Les activités de l'ADEME.....	3
1.2.	Contexte de l'étude	3
2.	Les attentes de l'ADEME vis-à-vis de la prestation ou des prestations à réaliser	4
2.1.	Finalités et objectifs.....	4
2.2.	Détail des prestations attendues.....	4
3.	Organisation et pilotage de la prestation.....	12
3.1.	Encadrement et suivi de la prestation.....	12
3.2.	Livrables attendus	13
3.3.	Calendrier de réalisation des prestations	14

1. Eléments de contexte

1.1. Les activités de l'ADEME

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - partage ses expertises, coordonne le financement et la mise en œuvre de projets de transformation dans plusieurs domaines : énergie, économie circulaire, décarbonation, industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, alimentation, adaptation et sols.

Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, et leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. Elle met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site de l'ADEME : www.ademe.fr

1.2. Contexte de l'étude

AGRIBALYSE constitue à la fois un socle méthodologique et une base de données de référence concernant les impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires français. Les travaux sont menés selon l'approche d'Analyse de Cycle de Vie, une approche multi-critères (climat, eau, sol, air) et multi-étages (de la « fourche à la fourchette »).

AGRIBALYSE est propriété de l'ADEME mais bénéficie pour son amélioration continue de l'investissement de l'ensemble des membres du GIS REVALIM, le Réseau pour l'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires. Le GIS REVALIM est un groupement d'intérêt scientifique fondé en 2021 par l'ADEME, l'INRAe (l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et les réseaux français des instituts techniques agricoles et agroalimentaires (ACTA et ACTIA). Il fait suite à une collaboration engagée de manière informelle depuis 2009 autour du programme AGRIBALYSE. Les quatre membres fondateurs (ADEME, INRAe, ACTA et ACTIA) fédèrent de fait onze instituts techniques spécialisés dans les secteurs agricoles et alimentaires. L'objectif principal du GIS REVALIM est de développer de nouveaux indicateurs d'évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires, ainsi que d'enrichir la base de données de référence AGRIBALYSE relative aux impacts environnementaux de ces produits.

Dans ce cadre, un premier travail consacré à l'allocation des impacts relatifs aux produits résiduels organiques (PRO) a été mené au sein du GIS entre 2023 et 2024. Ces travaux ont conduit à une mise à jour de la règle de prise en compte et d'allocation des PRO dans la version 3.2 d'AGRIBALYSE. Toutefois, les retours d'expérience ont mis en évidence plusieurs limites de la règle actuellement proposée : celle-ci peut générer des incohérences entre des produits similaires et complexifie le bouclage avec les systèmes agricoles amont. Plus largement, cette situation soulève des enjeux méthodologiques importants pour garantir une approche cohérente, robuste et favorable à l'écoconception des produits agricoles et alimentaires.

Dans cette perspective, le GIS REVALIM souhaite désormais éprouver cette règle au travers de scénarios fictifs afin d'identifier l'ensemble des implications associées à cette méthode d'attribution des impacts, d'en évaluer la robustesse dans différents contextes d'application, et de la comparer à plusieurs alternatives méthodologiques présentées dans la suite du présent document.

2. Les attentes de l'ADEME vis-à-vis de la prestation ou des prestations à réaliser

2.1. Finalités et objectifs

La feuille de route du GIS REVALIM intègre plusieurs actions structurantes, parmi lesquelles la réflexion relative à la prise en compte des Produits Résiduels Organiques (PRO) dans les évaluations environnementales de type Analyse du Cycle de Vie (ACV) menées dans le cadre d'AGRIBALYSE. Dans cette perspective, un premier travail a été conduit entre 2023 et 2024 par le groupe de travail PRO du GIS afin d'explorer différentes approches méthodologiques de prise en compte et d'allocation des impacts associés aux PRO¹. Ces travaux ont conduit à une première évolution des règles existantes. Toutefois, les analyses réalisées ont également mis en évidence certaines limites de la règle proposée.

La présente prestation s'inscrit dans la continuité de ces travaux exploratoires. Elle vise à approfondir l'évaluation d'approches méthodologiques au travers de scénarios fictifs, afin d'en analyser les implications, d'en tester la robustesse dans différents contextes d'application et de les comparer entre elles.

Le présent appel d'offres a ainsi pour objectif de définir des règles de prise en compte des impacts environnementaux liés à la production, à la transformation et à la mise à disposition des PRO dans AGRIBALYSE, qui soient à la fois cohérentes avec le cadre méthodologique de l'ACV, alignées avec les référentiels et travaux internationaux en ACV, techniquement applicables, et favorables à une démarche d'écoconception des produits agricoles et alimentaires.

2.2. Détail des prestations attendues

La mission faisant l'objet du présent appel d'offres sera structurée en deux phases complémentaires :

- La première phase (**tranche ferme**) consistera en un test des différentes approches de prise en compte et d'allocation des impacts associés aux Produits Résiduels Organiques (PRO), appliquées à un ensemble de scénarios fictifs réunis sous forme de scénario territoire. Cette étape devra permettre d'évaluer les conséquences des différentes approches envisagées, d'identifier leurs avantages et limites respectifs, ainsi que d'analyser leur cohérence vis-à-vis du cadre méthodologique de l'ACV, des systèmes agricoles amont et des objectifs d'écoconception poursuivis dans le cadre d'AGRIBALYSE. Les résultats de cette phase auront vocation à alimenter les arbitrages méthodologiques du GIS REVALIM quant aux approches à retenir.
- La seconde phase (**tranche optionnelle, en fonction des résultats de la tranche ferme**) portera sur la mise en œuvre opérationnelle d'une approche retenue au sein de la base de données AGRIBALYSE. Elle comprendra l'intégration méthodologique des règles sélectionnées dans les jeux de données concernés, ainsi que l'adaptation des processus de calcul et de modélisation associés. Cette phase devra permettre de garantir la cohérence, la robustesse et l'applicabilité technique des règles retenues dans le cadre opérationnel d'AGRIBALYSE.

¹ Se référer au rapport suivant : Moreno A.; Chartier Kastler M.; Kiener M.; Dizien C.; Cornelius M.; Rullier S.; Nitschelm L., 2025, "Produits Résiduels Organiques : prise en compte et application à AGRIBALYSE", <https://doi.org/10.57745/Q5T4F7>.

PHASE 1 (tranche ferme) : Tests des différentes approches

L'objectif de cette première phase est de tester et comparer différentes approches de prise en compte et d'allocation des impacts associés aux Produits Résiduels Organiques (PRO), afin d'évaluer les conséquences de différents choix méthodologiques et d'écoconception à l'échelle de territoires fictifs simplifiés, d'analyser leurs implications sur les résultats d'ACV et d'alimenter les arbitrages méthodologiques du GIS REVALIM.

Tâche 1.a : Construction des scénarios territoriaux et approches de coupure

Afin de tester, dans un cadre simplifié mais cohérent, différentes règles de prise en compte et d'allocation des impacts environnementaux associés aux PRO, des scénarios ont été élaborés par le GT PRO afin d'analyser les impacts en Tache 2.

Sélection des règles de coupure à tester

Les scénarios retenus seront analysés selon plusieurs approches d'allocation et de gestion des coproduits :

- Méthode témoin : règle de coupure actuellement appliquée dans la base AGRIBALYSE 3.2 et également 4.0 ;
- Règle de coupure avec attribution des charges environnementales à l'amont ;
- Règle de coupure avec attribution des charges environnementales à l'aval ;
- Coupure économique fondée sur des prix de référence fictifs, selon des scénarios de forte et de faible demande;
- Approche de type Circular Footprint Formula (CFF), telle que proposée par le Joint Research Centre (JRC).

Le prestataire appliquera chacune de ces approches à plusieurs inventaires de Produits Résiduels Organiques (PRO) représentatifs, issus de la base AGRIBALYSE 4.0 afin d'en comparer les résultats en matière d'impacts environnementaux.

La construction de ces scénarios sera réalisée en 3 étapes :

- **Étape 1** : modification des ICV de Produits Résiduels Organiques (PRO) d'AGB 4.0 afin de les aligner avec les différentes approches de coupure envisagées
- **Étape 2** : Modification des ICV végétaux retenus (qui constitueront les rations alimentaires des productions animales) pour appeler les ICV Pro réalisés en étape 1
- **Étape 3** : Les ICV végétaux ainsi construits seront appelés par les rations animales (porc, bovin, pouleuse et poulet de chair)

Le prestataire construira 5 scénarios territoriaux (comme décrits plus bas) afin de tester les 5 approches de coupures sur x inventaires de PRO appelés dans 4 inventaires végétaux.

Le tableau ci-dessous précise le périmètre des inventaires et approches à l'étude :

Approches de coupures testées	ICV végétaux entrant dans les rations animales	Production animale intégrée au scénario
• Coupure fardeau sur l'amont • Coupure fardeau sur l'aval • Coupure économique avec des prix fictifs (forte vs faible demande) • CFF • Coupure actuelle AGB 3.2	Blé, colza, tournesol, maïs	Bovin, porc, poulet de chair, pouleuse

Les scénarios « territoire » décriront l'organisation des productions agricoles (animales et végétales) sur un territoire et les transferts de produits résiduels organiques au sein de ces territoires contrastés (certains avec une forte demande de PRO, d'autres une faible demande), le type de traitement / mode de gestion des Produits résiduels organiques au sein de ces territoires... L'objectif est d'avoir des scénarios territoires contrastés fictifs, mais décrivant de manière simplifiée des situations réelles des territoires français.

Description de l'étape 1

Cette étape consiste à modifier les ICV retenus pour l'étude afin de les aligner avec les 5 approches de coupure. Les ICV retenus sont des inventaires d'effluents bruts, effluents stockés, effluents transformés (composts, digestats, fientes séchées) issus des productions animales. Cette étape peut être réalisée dans un logiciel ACV classique. Une fois cette étape terminée, chaque ICV sera décliné sous 5 approches.

ICV à travailler avec les règles de coupures	Hypothèses
Digestate, from anaerobic digestion of swine slurry (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	METHANISATION AGRICOLE/INDUSTRIELLE
Digestate, from anaerobic digestion of manure and slurry mix (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	METHANISATION AGRICOLE/INDUSTRIELLE
Liquid fraction of raw slurry, dewatered by centrifugation (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Compost, of manure and agroindustrial residues (for organic fertiliser) (amendment), allocation cut-off on process (RER) U	COMPOSTAGE AGRICOLE/INDUSTRIEL
Compost, of swine slurry and straw 71-29 (amendment), allocation cut-off on process (RER) U	COMPOSTAGE AGRICOLE/INDUSTRIEL
Slurry, from swine, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	Traitement biologique
Slurry, from cattle, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, from poultry, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, from cattle, for direct spreading (amendment), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, mix, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, from poultry, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, from cattle, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Manure, mix, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process (RER) U	
Droppings, 85%DM, from poultry manure, thermally dried, allocation cut-off on process (RER) U	EPANDAGE AVANT SECHAGE

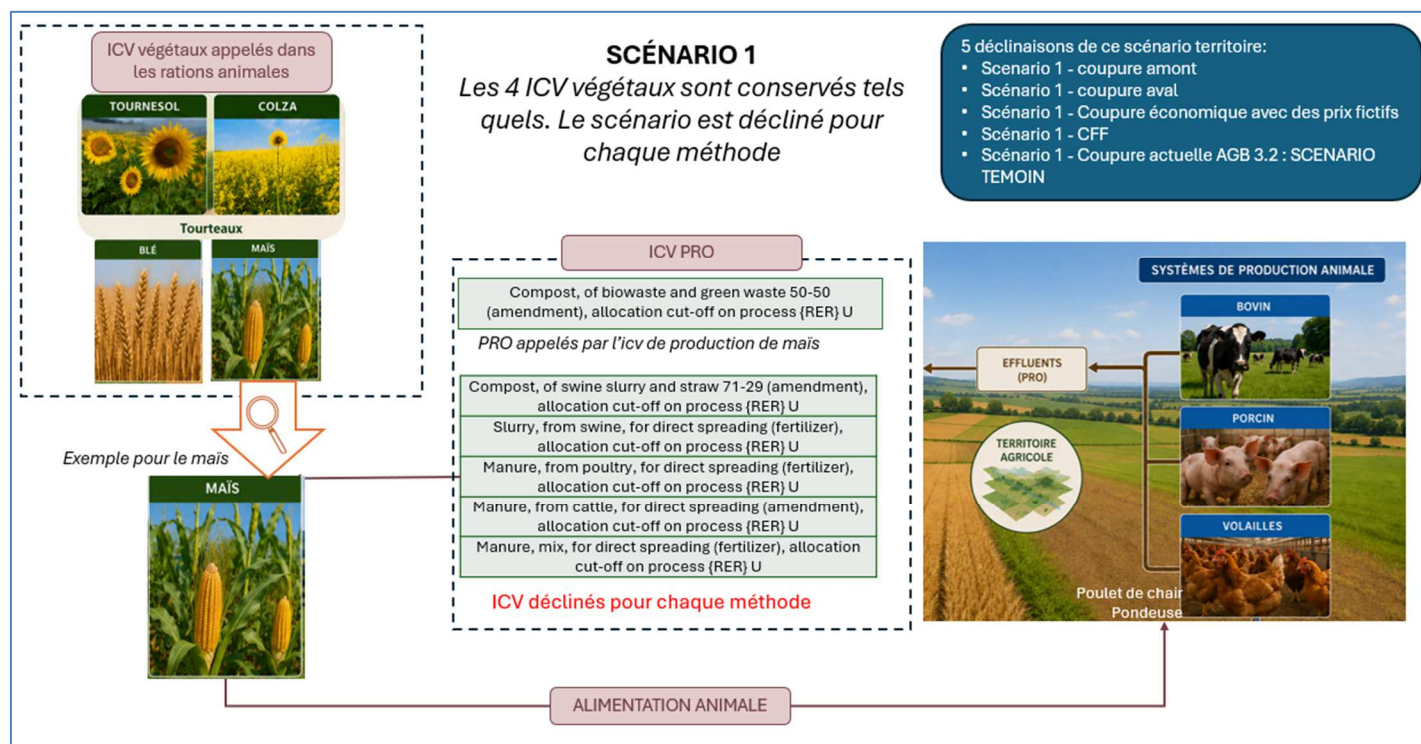
5 approches de règles de coupures

- Coupure fardeau sur l'amont
- Coupure fardeau sur l'aval
- Coupure économique avec des prix fictifs (forte vs faible demande)
- CFF
- Coupure actuelle AGB 3.2 : **ICV originaux**

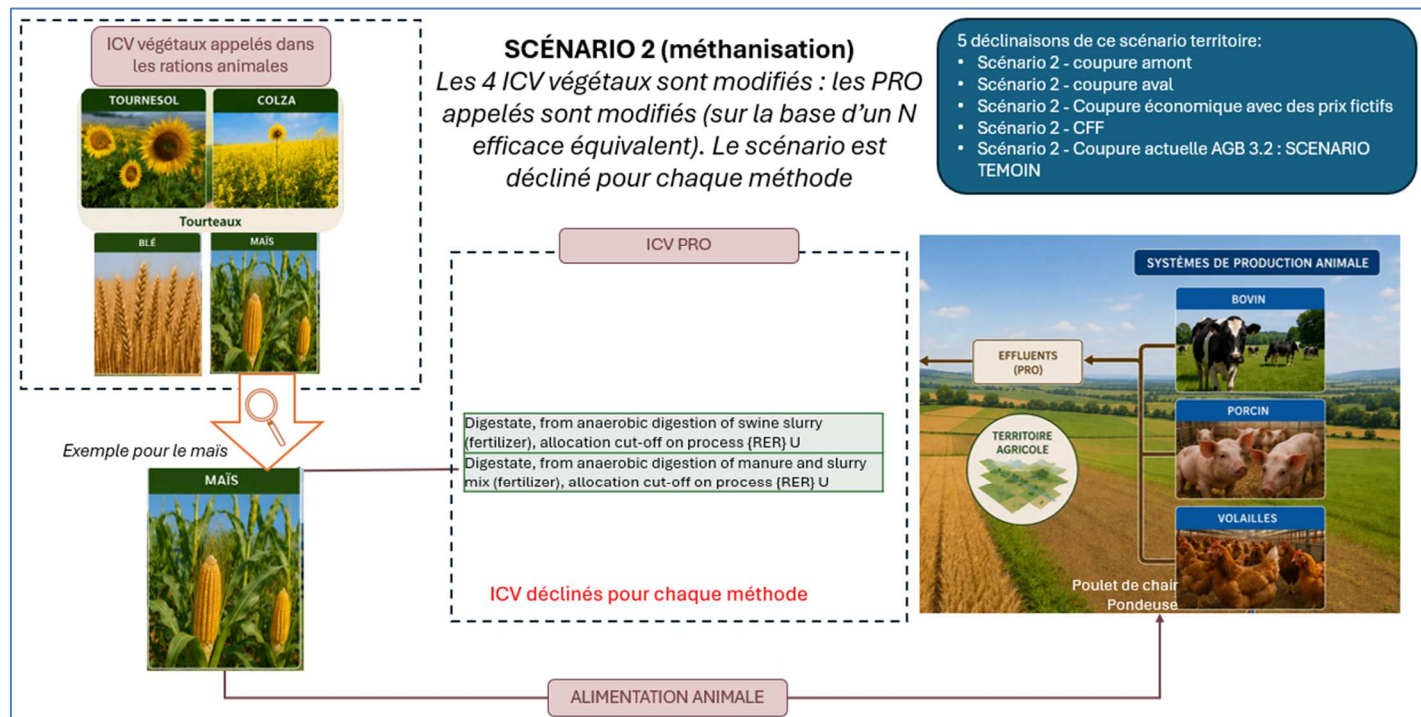
Description de l'étape 2

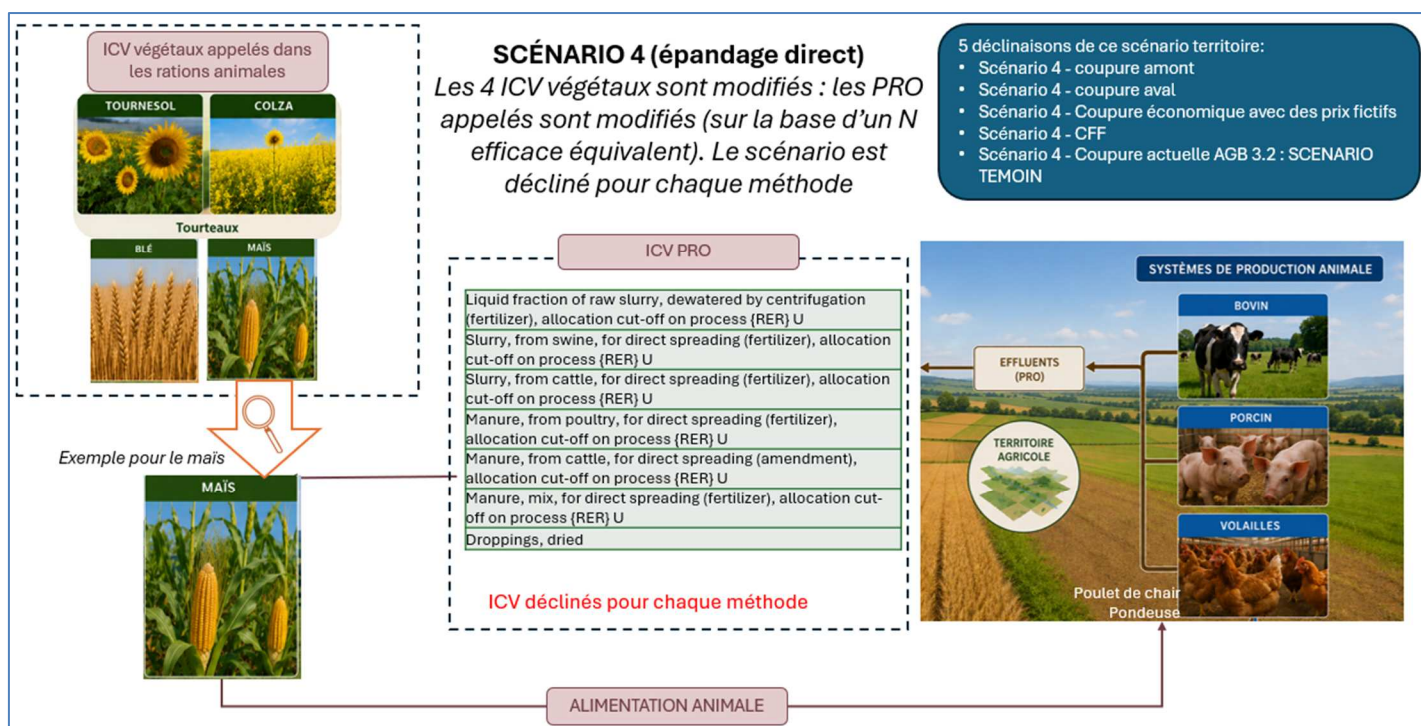
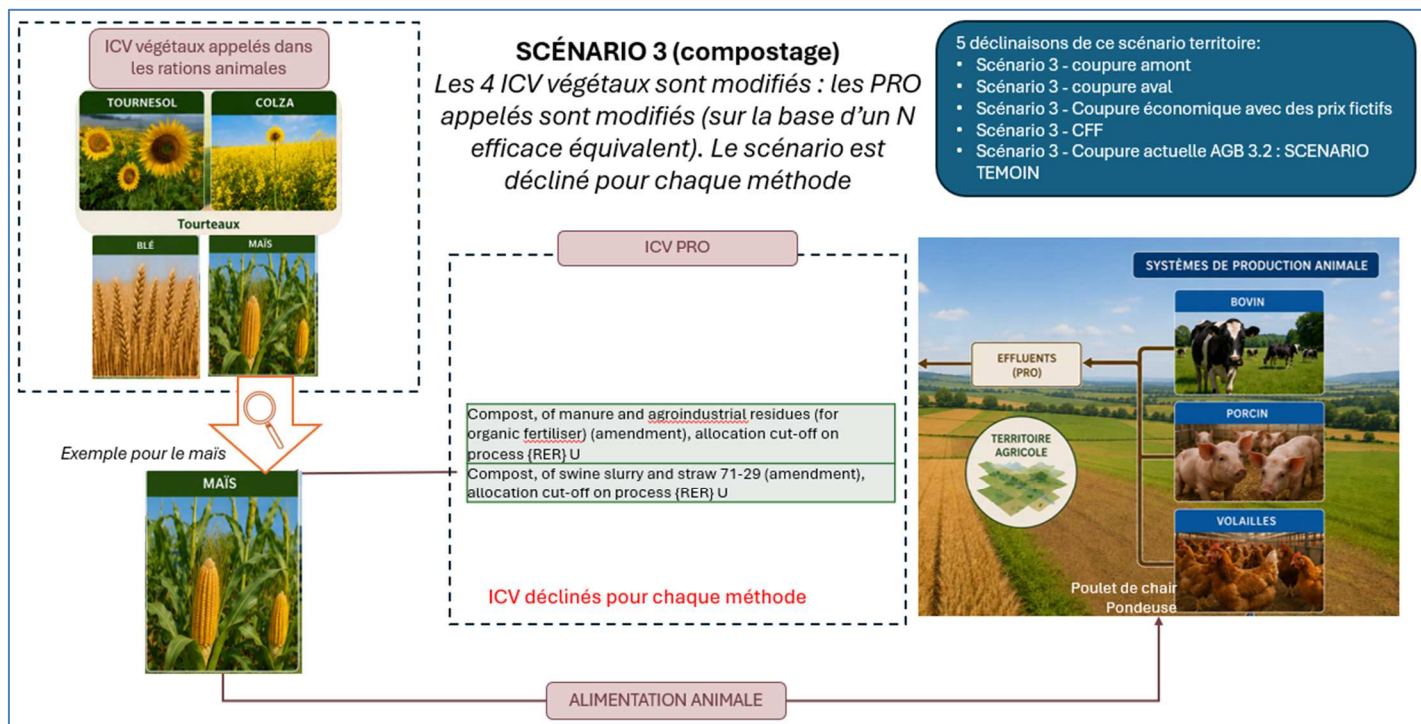
Cette étape permet de faire le lien entre les ICV de production végétale appelés dans les rations animales et les ICV PRO déclinés (construits à l'étape précédente). Pour réaliser cette étape, le prestataire devra modéliser sous l'outil Means-IO afin que les modèles d'émissions AGRIBALYSE 4.0 puissent être appliqués.

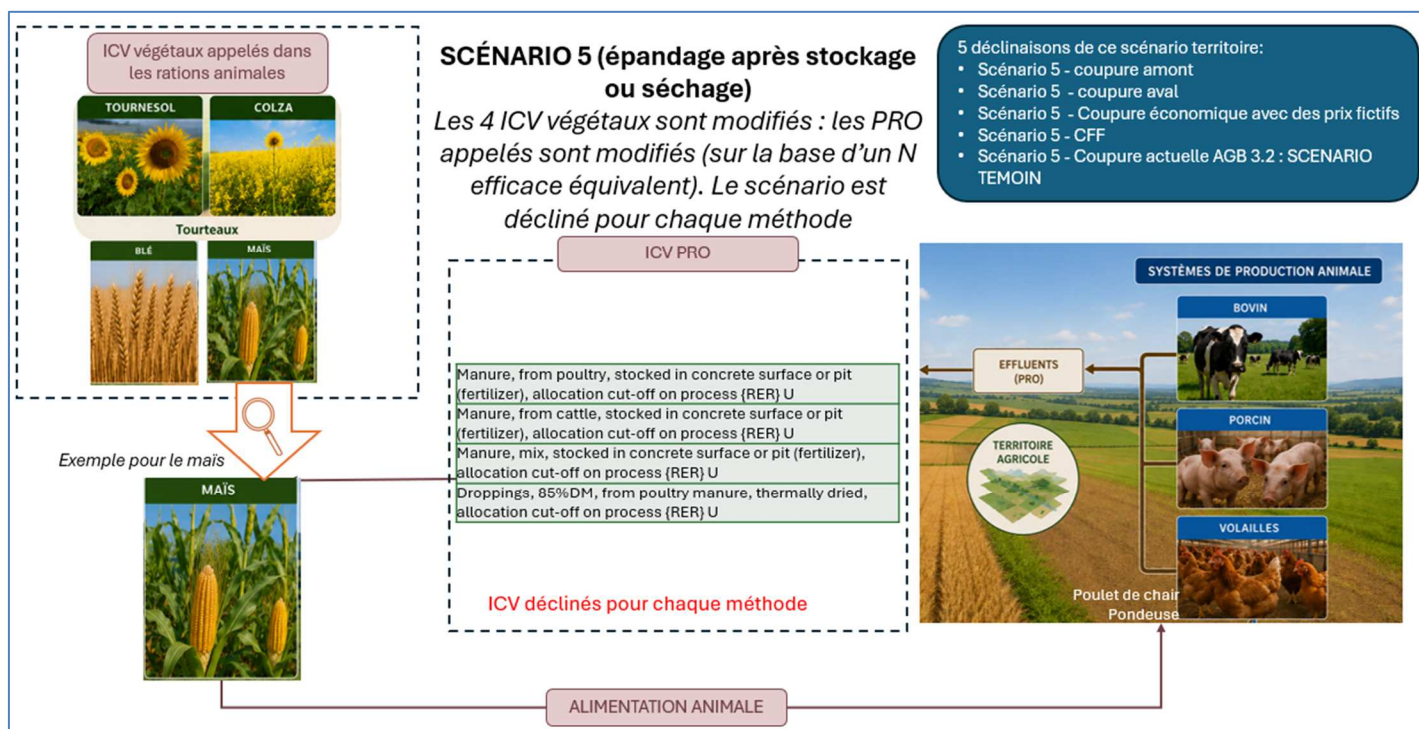
Le scénario 1 est un scénario de base puisque les ICV végétaux ne sont pas modifiés (mêmes quantités et types d'engrais appelés), le travail réside dans le fait d'appeler des ICV PRO qui sont alignés avec différentes approches/méthodes de coupure.



Les scénarios 2 à 5 sont des scénarios dont les ICV végétaux doivent être retravaillés afin de conserver la même quantité d'azote efficace apportée aux cultures. Pour calculer l'azote efficace apporté selon les types de PRO, le prestataire pourra s'appuyer sur l'expertise d'ARVALIS notamment. Les scénarios 2 à 5 sont intentionnellement définis par type de PRO apportés (compostage vs méthanisation vs épandage direct vs effluents stockés) afin que l'interprétation puisse être simple (le mélange de types de PRO ayant des points de coupures différents engendrerait une complexité dans l'interprétation des résultats).







Pour construire les scénarios « territoire » le prestataire pourra échanger avec le comité de suivi.
Une attention particulière sera portée :

- Aux systèmes intégrant la méthanisation, considérée comme une variable clé de l'étude ;
- Aux systèmes de culture végétale et à leur fertilisation ;
- À l'utilisation prioritaire des inventaires existants disponibles dans AGRIBALYSE 4.0.

Points de vigilance

Une attention particulière devra être portée aux éléments suivants :

- La cohérence agronomique des scénarios étudiés, notamment lorsque certaines hypothèses de simplification sont mobilisées ;
- La disponibilité et la représentativité des inventaires de cycle de vie nécessaires à l'analyse des différents scénarios ;
- La justification et la traçabilité des hypothèses retenues pour la construction des scénarios et l'interprétation des résultats.

Travaux préalables à consulter :

- Les travaux déjà menés par le GIS REVALIM et notamment le rapport "Produits Résiduels Organiques : prise en compte et application à AGRIBALYSE", <https://doi.org/10.57745/O5T4F7>

Tâche 1.b : déclinaison de deux ICV végétaux additionnels sur les méthodes retenues

Le groupe de travail PRO souhaite également évaluer les conséquences de l'application des différentes méthodes sur deux jeux de données : l'avoine biologique et le maïs grain biologique. Ces deux ICV présentent en effet une part importante d'engrais organiques dans leurs itinéraires culturaux.

Pour ces deux jeux de données, seules les étapes 1 et 2 seront réalisées, le scénario territorial intégrant ces cultures n'étant pas requis.

ICV concernés par la tâche 1.b :

- Oat grain, spring, organic, national average, at farm {FR} U
- Maize grain, organic, 28% moisture, national average, at farm {FR} U

Tâche 2 : Analyse des méthodes appliquées aux scénarios territoriaux et aux inventaires et interprétation des résultats

Afin d'évaluer les conséquences des choix méthodologiques à l'échelle de l'ensemble de la chaîne de valeur (i.e. le territoire), l'analyse sera également étendue à des inventaires de production agricole végétale mobilisant les sorties de productions animales (c'est-à-dire les produits résiduels organiques PRO sur lesquels seront appliqués les différentes méthodes). Cette étape devra permettre de mettre en évidence les effets des différentes règles d'allocation sur les résultats d'analyse du cycle de vie (ACV) sur les productions végétales (qui utilisent les PRO) et animales (qui les produisent), ainsi que sur les signaux transmis aux acteurs en matière d'écoconception et de valorisation des coproduits. Pour cela plusieurs unités fonctionnelles seront utilisées (cf. plus bas).

Méthodologie d'analyse

L'évaluation de la sensibilité des résultats aux différentes règles d'allocation portera sur plusieurs niveaux d'analyse :

- Les systèmes d'élevage produisant un produit principal (viande et/ou lait) ainsi qu'un ou plusieurs coproduits (PRO sortants) ;
- Les productions végétales recourant, totalement ou partiellement, à un ou plusieurs PRO comme fertilisants ;
- Les systèmes territoriaux intégrant les différentes filières étudiées.

Les impacts environnementaux seront analysés séparément pour chacun des systèmes considérés (précédemment cités), selon les unités fonctionnelles suivantes :

- **Élevage** : impacts exprimés pour 1 kg de produit animal en sortie d'exploitation ;
- **Traitement des PRO** : impacts exprimés pour 1 kg de PRO en sortie de traitement mais également en kg de N efficace pour les fertilisants et ISMO (Indice de Stabilité de la Matière Organique) pour les amendements pour pouvoir les comparer à des produits inorganiques.
- **Cultures** : impacts exprimés pour 1 kg de grain produit ;
- **Territoire** : impacts exprimés à l'échelle d'un système territorial équivalent (même niveau de production et même emprise foncière) : unité fonctionnelle : hectares totaux.

L'image ci-dessous résume les analyses à conduire aux différentes échelles :

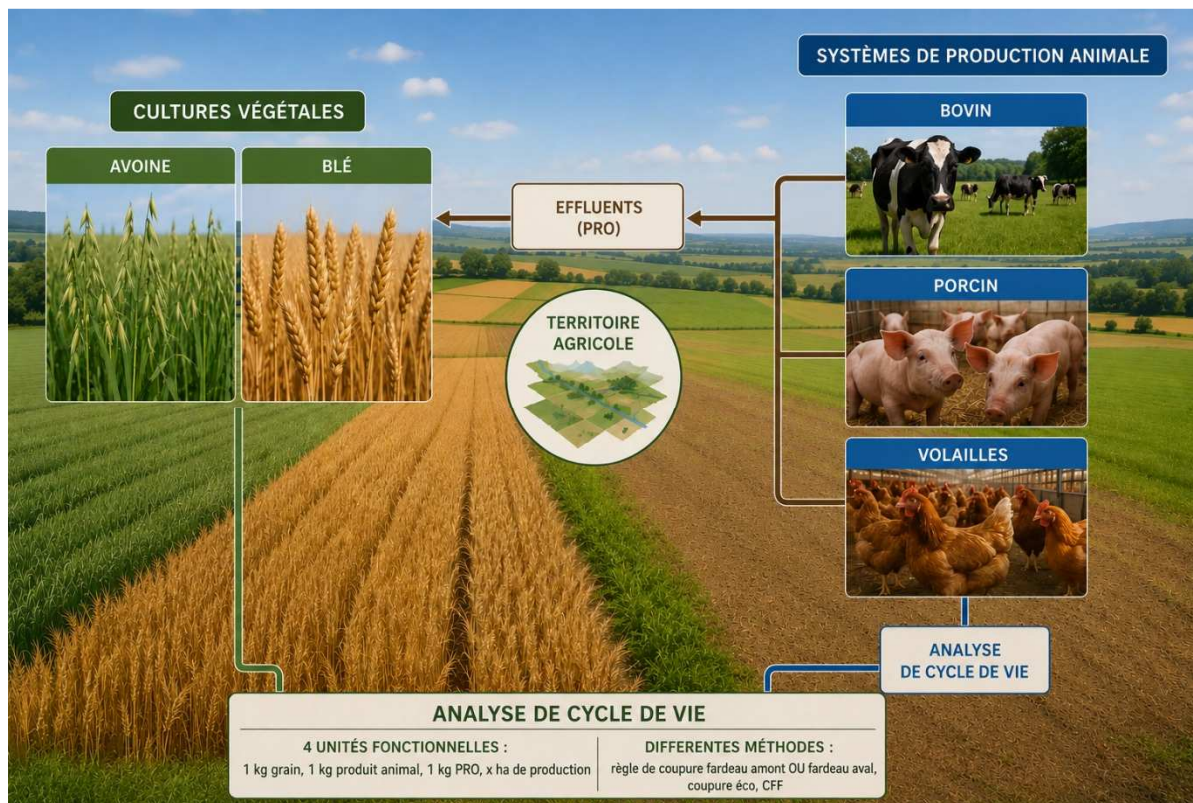


Figure 1 : Analyse de l'impact des PRO aux différentes échelles - image générée par l'IA

Tâche 3 : Synthèse et recommandations finales

À l'issue de la tâche 2, un temps de bilan devra permettre au groupe de travail PRO du GIS REVALIM de prendre du recul sur les conséquences des différentes approches méthodologiques testées à l'échelle des territoires fictifs étudiés. L'objectif de cette étape sera d'éclairer les arbitrages méthodologiques en mettant en évidence les effets induits par chaque approche sur les résultats d'ACV, les équilibres entre filières, les interactions entre acteurs d'un territoire ainsi que les signaux envoyés en matière d'écoconception.

Dans cette perspective, le prestataire analysera les différentes solutions envisagées au regard de plusieurs critères qualitatifs, notamment :

- Leur cohérence avec le cadre méthodologique de l'ACV ;
- La robustesse et la lisibilité des résultats obtenus ;
- Leur capacité à refléter des logiques d'écoconception : cohérence avec leviers de transition (fertilisation minérale VS fertilisation organique, développement de la méthanisation, ...) ;
- Leurs conséquences potentielles sur l'organisation et les équilibres territoriaux liés aux flux de PRO ;
- La disponibilité et l'accès aux données à collecter et les conséquences en termes de temps et coût
- Leur faisabilité technique et leur applicabilité opérationnelle au sein de la base de données AGRIBALYSE.

Une attention particulière sera portée à la capacité des approches étudiées à être implémentées de manière cohérente et opérationnelle dans AGRIBALYSE, cet aspect constituant un critère déterminant pour la sélection de l'approche qui sera approfondie en phase 2.

Sur la base de l'ensemble des travaux réalisés, le prestataire formulera des recommandations argumentées concernant la prise en compte des PRO dans AGRIBALYSE. **Ces recommandations feront l'objet d'une restitution finale ouverte à l'ensemble du comité scientifique et technique (CST)**, visant à présenter de manière pédagogique les enseignements de l'étude, les avantages et limites des différentes approches évaluées, ainsi que les conséquences méthodologiques et opérationnelles associées aux choix proposés.

Dans le cadre de sa prise de recul, le prestataire devra expliciter de manière claire et argumentée les limites potentielles liées à l'application des différentes méthodes dans le contexte de la base de données AGRIBALYSE, notamment en ce qui concerne la disponibilité et l'accessibilité des données économiques nécessaires, ainsi que la robustesse, la précision des facteurs requis pour l'application de la Circular Footprint Formula (CFF), ou plus largement toute contrainte de données et de mise en œuvre susceptible d'affecter la faisabilité opérationnelle des approches étudiées.

PHASE 2 (tranche optionnelle) : Mise en œuvre opérationnelle

La seconde phase de la prestation aura pour objectif la mise en œuvre opérationnelle, au sein de la base de données AGRIBALYSE, de la ou des approches méthodologiques retenues à l'issue de la phase 1 et des arbitrages réalisés par le GIS REVALIM. Cette phase ne sera déclenchée par l'ADEME que si les travaux de la phase 1 ont été fructueux.

Cette phase visera à appliquer de manière fine et opérationnelle les règles sélectionnées aux inventaires concernés, en tenant compte des spécificités des différents types de Produits Résiduels Organiques (PRO) et des contraintes de modélisation propres à AGRIBALYSE. Le niveau de détail attendu devra permettre une intégration robuste, cohérente et directement mobilisable dans la base de données.

Selon les approches retenues, cette étape pourra nécessiter des travaux complémentaires de collecte, de consolidation et d'analyse de données afin de disposer des paramètres nécessaires à l'implémentation méthodologique. À ce titre, le prestataire pourra notamment être amené à :

- Rechercher et consolider des valeurs économiques pertinentes pour les PRO et leurs débouchés, dans le cas d'approches fondées sur des allocations économiques ;
- Affiner et améliorer les paramètres et facteurs nécessaires à l'application de la Circular Footprint Formula (CFF) ;
- Préciser certaines hypothèses de modélisation ou règles d'application nécessaires à une mise en œuvre homogène dans AGRIBALYSE.

Le prestataire devra également documenter de manière transparente les hypothèses retenues, les sources de données mobilisées, les choix méthodologiques réalisés ainsi que les éventuelles limites associées à l'implémentation proposée.

3. Organisation et pilotage de la prestation

3.1. Encadrement et suivi de la prestation

La prestation sera suivie par deux entités :

- **Un comité de suivi restreint** réunissant Audrey Rimbaud (ADEME), Mélissa Cornelus (Cheffe de projet scientifique REVALIM, INRAE), Laure Nitschelm (ARVALIS) et Sandrine Espagnol (IFIP) ;
- **Un comité de suivi élargi**, réunissant les membres du groupe de travail PRO du GIS REVALIM composé de 19 membres principalement issus des Instituts techniques (cf. Liste ci-dessous), ainsi que des experts invités : Lynda Aissani (INRAE), Florent Levavasseur (INRAE), Angel Avadi (CIRAD), Catherine Brocas (LBC CarbonAgri, Mise à jour GESTIM+).

Membres du Groupe de travail PRO du GIS REVALIM :

- Audrey Rimbaud, ADEME
- Sylvain Rullier, ADEME
- Laure Nitschelm, ARVALIS
- Laura Farrant, CTCPA
- Ariane Grisey, CTIFL
- Malou Mireur, CTIFL
- Yannick Gaillard, CTIFL
- Benjamin Raimbault, ESIEE
- Maxime Fossey, IDELE
- Sandrine Espagnol, IFIP
- Emilie Adoir, IFV
- Arnaud Helias, INRAE
- Joel Aubin, INRAE
- Mélissa Cornelus, INRAE
- Bastien Dallaporta, ITAB
- Elise Dubois, ITAVI
- Sylvie Dauguet, TERRES INOVIA
- Samuel Le Féon, INRAE
- Fiona Ehrhardt, RITTMO

Il sera prévu différentes réunions de suivi avec les 2 entités préalablement mentionnées. Les réunions se tiendront, de préférence, en visioconférence. Pour chacune des réunions, le prestataire préparera des supports de type PPT et sera chargé d'établir les comptes-rendus des échanges et de les envoyer au comité de suivi restreint sous un délai de 10 jours ouvrés. Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objet de la réunion	Participants	Durée
Réunion de lancement (Tâche 1)	Comité de suivi	2H
Réunion de suivi intermédiaire avec le comité restreint (Tâches 1 + 2)	Comité de suivi restreint	2H
Réunion de fin de Tâche 2	Comité de suivi	2H
Réunion de clôture de la phase 1 (ouvert à tout le CST)	Ouvert à tous les membres du GIS	3H
Réunion de clôture de la phase 2 avec l'ensemble du comité élargi, ou en comité restreint	Membres du GT ou en comité restreint	3H

3.2. Livrables attendus

Les livrables principalement attendus par le GIS REVALIM sont :

Phase 1

Tâche 1

- Support et compte-rendu de réunion
- Description des scénarios territoires construits sur la base des ICV AGRIBALYSE 4.0 déjà pré-identifiés par le GT.

Tâche 2

- Support et compte-rendu de réunion
- Support Excel des analyses des tests de faisabilité
- Les exports csv des icv modifiés pour les différentes solutions envisagées
- Rapport intermédiaire sur les analyses réalisées

Tâche 3

- Support et compte-rendu de réunion
- Publication d'une note de synthèse de 10 pages maximum résumant les travaux menés et les conclusions.

Phase 2

- Support et compte-rendu de réunion ;
- Envoi des ICV et échanges avec le prestataire retenu pour la maintenance de la base AGB pour veiller à la bonne intégration des inventaires dans la base AGRIBALYSE ;
- Les exports csv des icv modifiés alignés sur les choix retenus par le GIS ;
- Une note de synthèse de 5 pages sur la livraison des ICV finaux et la méthodologie retenue.

3.3. Calendrier de réalisation des prestations

Le délai global de prestation prendra effet à la date de notification du marché par l'ADEME au prestataire. La durée du marché sera de :

- **6 mois maximum pour la réalisation de la phase 1**
- **15 mois maximum au total, dont 12 mois maximum pour la réalisation des phases 1 et 2 et remise du rapport final provisoire** intégrant les différents livrables mentionnés précédemment et 3 mois supplémentaires pour les éventuelles corrections et remise du rapport final définitif.

Toutes les informations, documents et résultats produits au cours de la prestation seront la propriété de l'ADEME. L'ADEME s'engage à faire mention de la participation du titulaire à la réalisation des prestations, dans toutes les publications qu'elle pourrait être amenée à effectuer.

ANNEXE – Liste des ICV à mobiliser pour l'étude

Inventaires de PRO

ICV à travailler avec les règles de coupures	Hypothèses
Digestate, from anaerobic digestion of swine slurry (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	METHANISATION AGRICOLE/INDUSTRIELLE
Digestate, from anaerobic digestion of manure and slurry mix (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	METHANISATION AGRICOLE/INDUSTRIELLE
Liquid fraction of raw slurry, dewatered by centrifugation (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Compost, of manure and agroindustrial residues (for organic fertiliser) (amendment), allocation cut-off on process {RER} U	COMPOSTAGE AGRICOLE/INDUSTRIEL
Compost, of swine slurry and straw 71-29 (amendment), allocation cut-off on process {RER} U	COMPOSTAGE AGRICOLE/INDUSTRIEL
Slurry, from swine, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	Traitement biologique
Slurry, from cattle, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, from poultry, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, from cattle, for direct spreading (amendment), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, mix, for direct spreading (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, from poultry, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, from cattle, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Manure, mix, stocked in concrete surface or pit (fertilizer), allocation cut-off on process {RER} U	
Droppings, 85%DM, from poultry manure, thermally dried, allocation cut-off on process {RER} U	EPANDAGE AVANT SECHAGE

Inventaires végétaux

- Soft wheat grain, conventional, national average, at farm {FR} U
- Maize grain, conventional, 28% moisture, national average, at farm {FR} U
- Sunflower meal without dehulling, conventional, animal feed, at transformation plant {FR} U
- Rapeseed meal, crude oil by-product, animal feed, at plant {FR} U
- Oat grain, spring, organic, national average, at farm {FR} U
- Maize grain, organic, 28% moisture, national average, at farm {FR} U

Inventaires de production animale

- *Bovin : ICV à définir en début de projet*
- *Porcin : ICV à définir en début de projet*
- *Poulet de chair : ICV à définir en début de projet*
- *Pondeuse : ICV à définir en début de projet*